

Communication sans limites?



Le choix. C'est le maître mot en matière de

consommation à l'échelle européenne, où le principe de la libre concurrence est l'un des piliers fondamentaux, ou devrait l'être... Pourtant, en Hongrie, il n'est pas toujours possible de choisir son fournisseur d'accès à Internet. Etat des lieux sur une situation - forcément - complexe.

La société d'information, c'est nous. C'est donc à juste titre que l'on se sent obligé d'emboîter le pas au progrès technologique des moyens de communication. Comme le téléphone portable l'était dans les années 90', le chouchou de nos jours est Internet et sa compagne la bande passante, l'autoroute de l'information et de la communication sans limites. En Hongrie, 2,4 millions de ménages ont déjà accès à Internet. Pourtant la situation mériterait d'être clarifier en ce qui concerne les fournisseurs d'accès. En effet, en Hongrie, le choix entre les prestataires reste très restreint: il varie selon les régions et se limite souvent à une ou deux compagnies, alors même que ce sont plusieurs centaines de sociétés de télécommunications qui se partagent le marché. Le chemin reste long vers la libre concurrence et le libre choix des consommateurs, tant vantés à Bruxelles...

La concurrence des technologies

Avant la libéralisation du marché de télécommunication en 2002, la Hongrie était divisée en territoires auxquels étaient attribués une compagnie de

télécommunication ayant acheté des droits de concession, droits attribuant le monopole au prestataire en question. Les 54 territoires du pays ont été partagés entre 5 sociétés qui se sont chargées d'installer les câbles sous-terrains, investissements à long terme et à grande échelle. Avec l'arrivée d'Internet, seules les sociétés détenant ces concessions ont eu le droit et la possibilité d'élargir leur services en devenant également fournisseurs d'accès Internet, obligeant ainsi les clients à "choisir" le seul et unique prestataire sur leur territoire, soit une pratique anticoncurrentiel. Avec l'apparition de nouvelles technologies sur le marché, comme le réseau de télévision câblé et le wifi, l'Etat a été obligé de prendre des mesures pour déverrouiller le marché, l'une des conditions d'entrée dans l'UE obligeait en effet la Hongrie à satisfaire les critères sur le libre choix des consommateurs.

La libéralisation du marché

La libéralisation du marché de télécommunication a été bien ordonnée par les autorités, mais s'est déroulée très lentement, et 6 ans après on ne saurait toujours pas parler de libre concurrence à l'échelle nationale. Sous la tutelle de l'Autorité Nationale de Communication (ANC), les droits de concessions ont été remplacés par des contrats de prestation universelle, n'assurant aucun monopole territorial et facilitant la prise de part de marché par de nouvelles sociétés de télécommunications.

Le seul problème venait alors de la nature du marché: les câbles étant la propriété des grandes compagnies de concession et ces dernières n'ayant pas la moindre intention de les vendre pour affronter la concurrence. L'ANC les a alors obligé donner accès aux nouveaux arrivés. Malheureusement la réglementation a été incapable d'instaurer un marché basé sur la libre concurrence sur l'ensemble du territoire hongrois car les nouveaux venus n'ont pas souhaité prendre de risques en investissant dans des territoires dotés de peu de pouvoir d'achat. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il y a des régions où l'on a le choix entre 25 prestataires et d'autres où il n'y en a qu'un seul!

A l'heure actuelle, le seul accélérateur de la concurrence est le progrès des technologies, l'apparition des méthodes sans fil ou numériques, le satellite, le mobile Internet, tous capables d'entrer en compétition avec les fournisseurs d'accès déjà implantés. De plus, à l'aide des techniques 2-play et 3-play, services parallèles permettant d'accéder à deux ou trois moyens de communication comme la télévision, Internet et le téléphone fixe, les sociétés de téléphone portables et de

télévision ont pu pénétrer le marché, proposant un choix alternatif pour un prix plus intéressant.

Malgré les progrès réalisés, le marché de la télécommunication en Hongrie reste peu libéral, au détriment des consommateurs. Seul 35% de part de marché est détenu par les sociétés de technologies alternatives, synonymes de concurrence, le reste restant dominé par les anciennes sociétés de concession, qui cherchent à garder à tout prix leur monopole territoriale. En Europe Centrale, la concurrence est plus développée: 58% de part de marché en République Tchèque, 44% en Slovaquie, 40% en Slovénie et en Pologne. Et si en Hongrie le dynamisme de la concurrence, c'est à dire la vitesse d'ouverture du marché, est quatre fois supérieur à la moyenne européenne, il y a encore des progrès à faire...

Kata Bors

- 6 vues

Catégorie

Agenda Culturel